



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 372-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT AU NOM DE MADAME ANNICK GIROUARD, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

ATTENDU QU'UNE carte de crédit est privilégiée pour le paiement de certains achats;

CONSIDÉRANT QUE Visa Desjardins offre le service à un taux compétitif et que la municipalité a déjà un compte ouvert;

En conséquence,

Il est proposé par madame Claudia Quirion appuyé par monsieur Jacques Pepin et résolu,

QUE madame Annick Girouard soit autorisée par le Conseil Municipal de Saint-Valère à se prévaloir d'une carte de crédit au nom de la municipalité et pour un montant maximal de 2 500 \$ pendant l'absence de la directrice générale;

QUE la carte de crédit de Visa Desjardins de Carole Pigeon et au nom de la municipalité soit suspendue par madame Annick Girouard;



QUE la suspension de la carte de crédit de Carole Pigeon est effective à compter du 1^{er} février et jusqu'au retour de celle-ci.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe

